



Saint Saturnin du Bois

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023

Délibération n°2023 09

Budget – Approbation du compte de gestion 2022

Résumé : Après la vérification du compte de gestion et la concordance avec le compte administratif 2022, Monsieur Le Maire peut signer le CG 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023 10

Budget – Approbation du compte administratif 2022

Résumé : Après la vérification et la concordance avec le CG, hors la présence de Monsieur Le Maire, le compte administratif 2022 est approuvé

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023 11

Budget – Affectation de résultat

Résumé : Suite à l'approbation du CA, il fait apparaitre un excédent en fonctionnement et en investissement. Le conseil décide d'affecter 171 081.66€ au 1068 et 95 202.60€ en 002

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023 12

Voirie – Dénomination de voie

Résumé : A charge au conseil municipal de choisir les noms des voies même privée. Problème de localisation pour les services de la poste, livraison et secours d'un lotissement privé au Coudret. Après vote l'impasse se nommera **« Impasse de la Prairie »**

La délibération est adoptée à la majorité

Délibération n°2023 13

Voirie – Convention de servitude de passage d'une canalisation

Résumé : A la Motte Aubert, Monsieur Vacher a besoin de traverser la voie communale pour le réseau d'assainissement de sa propriété. Une convention est réalisée entre la mairie et Monsieur Vacher.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2023 14

Municipalité – Remboursement d'achats à M.Wacrenier

Résumé : Monsieur WACRENIER a réalisé des achats pour le compte de la mairie avec ses propres deniers. Il convient d'autoriser le CFP à procéder au remboursement. Monsieur Wacrenier ne prend pas part au vote

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage à la mairie et de publication sur le site Internet : 24/02/2023